

MANDAT

Vu l'article 11 de la convention constitutive de l'Institut national du cancer signée le 30 mai 2005 et approuvée par arrêté en date du 22 juin 2005,


Vu le décret du 27 mai 2011 portant nomination du président du conseil d'administration de l'Institut national du cancer,

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DECIDE

En son absence, il est donné mandat à Madame Martine SIGWALD, directrice du département des ressources humaines, d'assurer la présidence du comité d'entreprise (CE) et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Fait le 30 mai 2011 en 3 exemplaires,

La Présidente du conseil d'administration
Agnès BUZYN



Pr. Agnès BUZYN
Présidente
INSTITUT NATIONAL DU CANCER